

VILLE DE DISRAELI M.R.C. DES APPALACHES

Séance
extraordinaire
du 9 mars 2020

Séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 9 mars à 18h45, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent, Mme Juliette Jalbert, M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu et M. Charles Audet, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

M. Rock Rousseau est absent à cette séance.

Cette séance fut convoquée pour les raisons suivantes :

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Programme d'aide à la voirie locale, Volet projets particuliers d'amélioration.
Dossier : 00028386-1-31015(12)2019-07-22-56
3. Service de l'urbanisme.
4. Demande d'aide financière de la Fondation jeunesse secondaire de Disraeli, levée de fond 2020.
5. Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli comme membre solidaire auprès du journal Le Cantonnier, année 2020.
6. Autorisation de fermeture de la rue Laurier dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2020.
7. Fermeture de la séance.

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Il est,
**PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN**
Et résolu,

03-2020-096

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2. Programme d'aide à la voirie locale, Volet Projets particuliers d'amélioration. Dossier : 00028386-1-31015(12)2019-07-22-56

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Disraeli a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PAV) de Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

03-2020-097

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
Et résolu,

Que le Conseil de la Ville de Disraeli approuve les dépenses d'un montant de 53 134.26 \$ taxes incluses pour des travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3. Service d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE Mme Vicky Labranche a remis sa démission au poste de responsable du Service d'urbanisme et de la revitalisation le 5 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement de Mme Labranche ;

CONSIDÉRANT QUE M. Claude Pelletier a signifié son intérêt pour le poste de responsable du Service d'urbanisme et de la revitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE M. Pelletier a travaillé à ce poste durant plusieurs mois durant le congé de maternité de Mme Labranche ;

03-2020-098

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. CHARLES AUDET
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

Que le Conseil engage M. Claude Pelletier à titre de responsable du Service d'urbanisme et de la revitalisation.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat d'engagement de M. Pelletier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4. Demande d'aide financière de la Fondation jeunesse secondaire de Disraeli, levée de fond 2020.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation jeunesse secondaire de Disraeli a fait une demande d'aide financière pour leur campagne de financement;

03-2020-099

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

Que le Conseil autorise une aide financière à la Fondation jeunesse secondaire au montant de 200 \$ pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

5. Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Disraeli comme membre solidaire auprès du journal Le Cantonnier, année 2020.

03-2020-100

Il est,
PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT
APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET
Et résolu,

Que le Conseil renouvèle son adhésion comme membre solidaire au journal Le Cantonnier au coût de 100 \$ pour l'année 2020.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

6. **Autorisation de fermeture de la rue Laurier dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2020.**

CONSIDÉRANT QUE le mercredi 24 juin 2020 se tiendra la Fête nationale du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Cabaret des arts accueillera également une exposition;

CONSIDÉRANT QU'une fête familiale se déroulera sur la rue Laurier avec spectacles et animation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fermer l'accès à la circulation sur la rue Laurier pour la durée de l'événement;

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR

APPUYÉ PAR

Et résolu,

03-2020-101

QUE le Conseil autorise la fermeture complète à la circulation sur la rue Laurier le mercredi 24 juin 2020 entre 8h00 et 18h00 pour la tenue des activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

7. **Fermeture de la séance.**

Il est,

PROPOSÉ PAR MME JULIETTE JALBERT

APPUYÉ PAR M. CHARLES AUDET

Et résolu,

03-2020-102

De clore cette séance spéciale à 18h53.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

M. Jacques Lessard
Maire

M. Patrice Bissonnette
Dir. gén. / Sec.-trés.
